

MON ENFANT EST À L'ÉCOLE

INFORMATIONS POUR LES
PARENTS D'ÉLÈVES DANS
LE BADE-WURTEMBERG



Französisch



H | N Heilbronn

TABLE DES MATIÈRES

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DANS LE BADE-WURTEMBERG? _____ 3

Le système éducatif dans le Bade-Wurtemberg _____	4
Scolarité obligatoire _____	6

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE ATTEND DE MOI EN TANT QUE MÈRE/PÈRE ET DE MON ENFANT? _____ 7

Ce qu'on attend des enfants _____	8
Ce qu'on attend des parents _____	8
Réunion de parents _____	9
Fêtes religieuses _____	9
Maladie _____	10

COMMENT PUIS-JE SOUTENIR MON ENFANT À L'ÉCOLE? _____ 11

Soutien à l'enfant _____	12
Responsabilités des parents _____	12
Matériel scolaire _____	12
Donner un goûter pour la récréation _____	12
Aide aux devoirs _____	14
Autres conseils _____	15

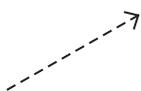


QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DANS LE BADE- WURTEMBERG?



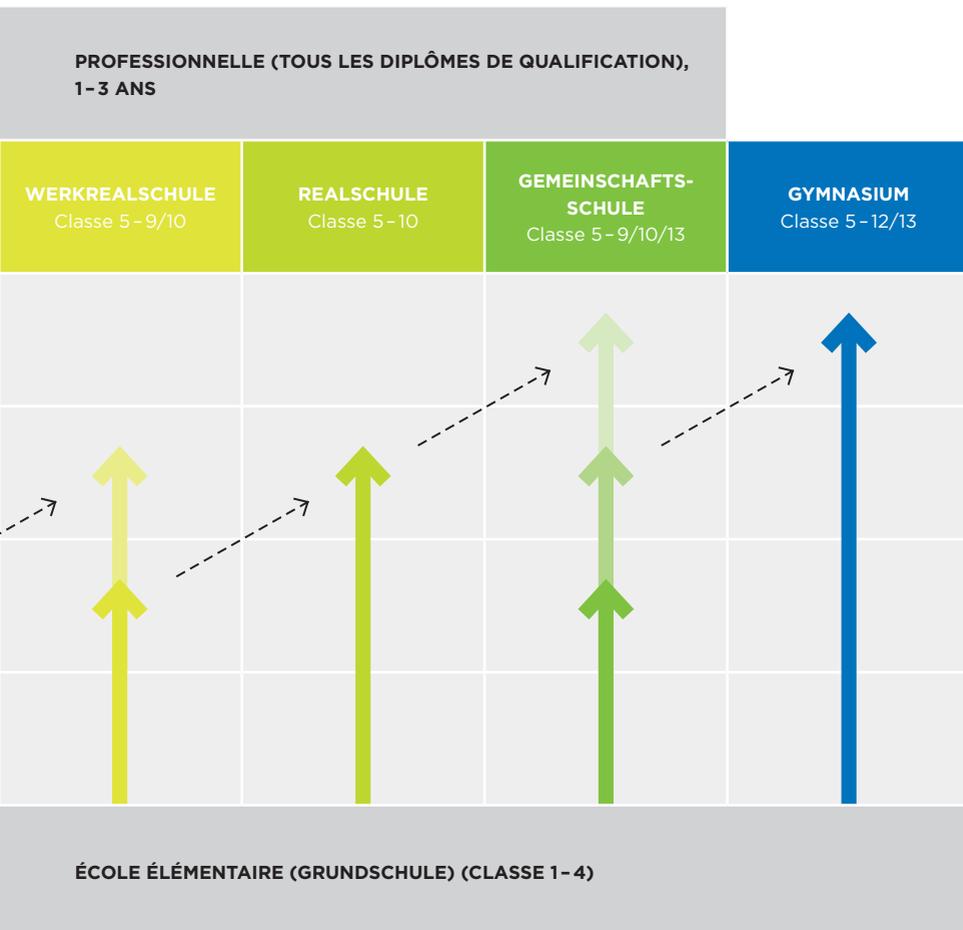
LE SYSTÈME ÉDUCATIF DANS LE BADE-WURTEMBERG

	EN CAS DE BESOIN: OFFRES DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	
DIPLÔME	SONDERPÄDAGOGISCHES BILDUNGS- UND BERATUNGSZENTRUM Classe 5-9	HAUPTSCHULE Classe 5-9
Abitur (Allgemeine Hochschulreife) Condition pour poursuivre des études supérieures		
Mittlerer Bildungsabschluss (Mittlere Reife) Condition pour suivre une formation professionnelle		
Hauptschulabschluss Condition pour suivre une formation professionnelle		
Bildungsabschluss Sonderpädagogische Bildungs- und Beratungszentren (SBBZ)	↑	↑



Principe du système scolaire:

Après une fin de scolarité réussie, il est possible de fréquenter des établissements secondaires afin d'obtenir un diplôme de fin d'études de niveau supérieur.



(Sur la base de l'aperçu de la région d'éducation du district de Ludwigsburg)

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Les parents sont responsables de la scolarisation de leur enfant.

- > L'enfant doit être à l'heure à l'école tous les jours de classe.
- > Il doit participer à toutes les manifestations scolaires obligatoires, comme par exemple les excursions, les randonnées, les sorties au théâtre, les cours de natation.
- > Si l'enfant est malade: L'école doit être informée le jour même. Au plus tard après trois jours, l'école doit recevoir un billet d'excuse écrit.
- > Les vacances ne peuvent pas être commencées plus tôt ni prolongées. Pour les grandes fêtes religieuses (par exemple la fête du ramadan, la fête du sacrifice), les parents peuvent demander un congé spécial auprès de l'école.



**QU'EST-CE QUE
L'ÉCOLE ATTEND
DE MOI EN TANT
QUE MÈRE/PÈRE ET
DE MON ENFANT?**



CE QU'ON ATTEND DES ENFANTS

On attend des enfants ...

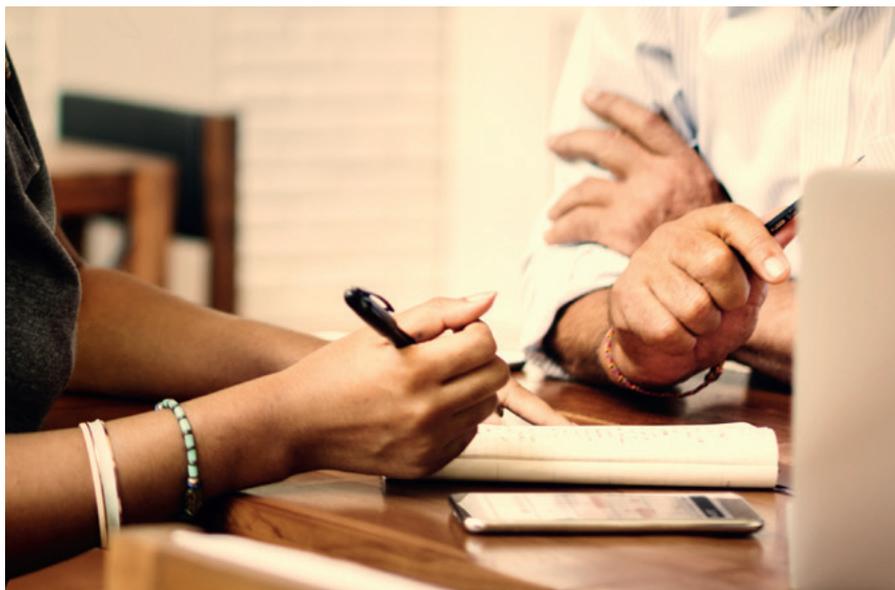
- > qu'ils participent aux enseignements et qu'ils demandent la parole.
- > qu'ils ne perturbent pas.
- > qu'ils regardent les enseignants.
- > qu'ils posent des questions.
- > qu'ils fassent leurs devoirs.

En règle générale, l'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée dans l'école.

CE QU'ON ATTEND DES PARENTS

Les parents et l'école coopèrent pour la réussite de l'enfant à l'école. L'école souhaite avoir des contacts réguliers avec les parents. Les parents ...

- > sont des interlocuteurs à part égale pour l'école.
- > s'entretiennent avec les enseignants.
- > assistent aux réunions de parents.



RÉUNION DE PARENTS

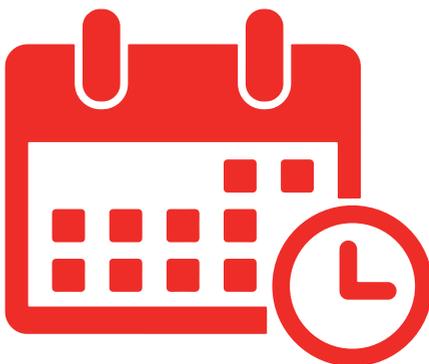
La réunion de parents a lieu en soirée deux fois par an au cours de l'année scolaire. Les enseignant(e)s ou les représentant(e)s des parents d'élèves invitent à y assister. On attend des parents qu'ils y participent. On informe les parents pour les dates importantes, on collecte l'argent pour la coopérative et on répond aux questions. En outre, on procède à l'élection des représentants des parents d'élèves pour la classe (en règle générale 2 personnes).

En cas de difficultés de langage, l'école peut demander des interprètes bénévoles gratuits pour les parents. Si vous souhaitez vous faire assister, veuillez le faire savoir à l'enseignant(e).

FÊTES RELIGIEUSES

- > Une grande partie des enfants nés dans la ville et le district de Heilbronn sont catholiques ou protestants.
- > De nombreux parents appartiennent à la religion chrétienne, mais ne sont plus pratiquants dans l'église.
- > À l'école, les fêtes et traditions chrétiennes telles que Pâques, Saint-Nicolas, Noël sont généralement marquées ou célébrées.
- > En règle générale, tous les enfants participent à la fête.
- > De nombreuses fêtes religieuses ont pris un caractère profane (Pâques avec le lapin de Pâques, Noël avec le Père Noël).

Pour les grandes célébrations d'autres religions, les parents peuvent demander un congé spécial à l'école.



MALADIE

Si votre enfant est malade et ne peut pas venir à l'école, vous devez le signaler oralement ou par téléphone avant le début de la classe. De plus, un billet d'absence pour maladie doit être remis à l'école, au plus tard trois jours après l'information orale (voir modèle).

Si votre enfant ne peut pas assister aux cours d'éducation physique, il lui faudra également un mot d'excuse.

Datum: _____

ENTSCULDIGUNG

Wegen Krankheit konnte mein Kind
_____,
Klasse _____, vom _____ bis _____ (Datum)
die Schule nicht besuchen.

Ich bitte, ihr/sein Fernbleiben zu entschuldigen.

(Unterschrift)

COMMENT PUIS- JE SOUTENIR MON ENFANT À L'ÉCOLE?



SOUTIEN À L'ENFANT

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

Les parents ...

- > fournissent le matériel scolaire nécessaire.
- > donnent à l'enfant un goûter ou un panier-repas (Vesper).
- > s'assurent que les devoirs ont été faits.
- > vérifient le cartable.
- > veillent à ce que l'enfant se comporte bien à l'école et s'efforcent de promouvoir les compétences nécessaires de l'enfant.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Au début de l'année scolaire, l'enseignant(e) distribue généralement une liste de matériel. L'école attache une grande importance au bon matériel.

Dans le magasin, vous pouvez demander de l'aide pour réunir le matériel nécessaire. Le matériel manquant doit être racheté régulièrement (par exemple les cahiers).

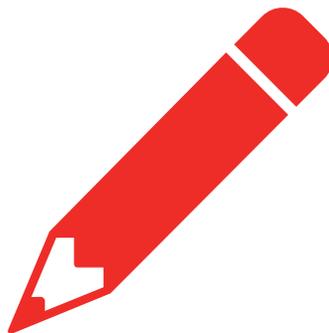
Les livres scolaires sont généralement prêtés gratuitement par l'école.

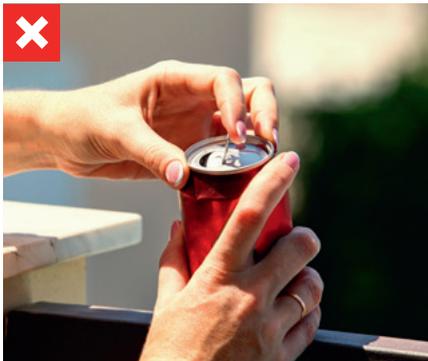
DONNER UN GOÛTER POUR LA RÉCRÉATION

L'emploi du temps des enfants prévoit une récréation pour goûter. Donnez à votre enfant une alimentation saine tous les jours.

Cela peut comprendre par exemple:

- > Une tartine
- > Un ou des fruits: pommes, raisins, mandarines, bananes, poires etc.
- > Des légumes en tranches: tomates, concombres, poivrons, rondelles de carottes, etc.
- > Boisson: bouteille d'eau





AIDE AUX DEVOIRS

Les parents veillent à ce que les devoirs soient faits. L'enfant a besoin d'un endroit calme pour faire ses devoirs. Vérifiez chaque jour dans le cahier de devoirs le travail à faire. En outre vérifiez:

- > S'il y a des messages de l'enseignant(e) dans le cahier de devoirs.
- > Si vous devez réagir.

De nombreuses écoles proposent des programmes d'encadrement des devoirs ou de parrainage des élèves pour aider votre enfant. Renseignez-vous auprès de votre école.

Vous pouvez occasionnellement avoir un entretien avec l'enseignant(e) pour voir si l'enfant fait tous ses devoirs. Si vous avez des difficultés de langage, vous pouvez en informer l'enseignant(e), qui peut demander un interprète bénévole gratuit.



AUTRES CONSEILS

Travail social à l'école

Dans de nombreuses écoles, il y a des travailleurs sociaux scolaires. Les enfants/les adolescents, les enseignants et les parents peuvent les contacter en cas de problèmes (par exemple du harcèlement, des difficultés d'apprentissage, etc.)

Centre de conseil psychologique scolaire

Conseil et soutien aux élèves, parents et enseignants sur les questions et problèmes liés à l'école. La consultation est gratuite, strictement confidentielle et indépendante de l'école!

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, veuillez contacter le centre de conseil psychologique à l'adresse suivante:

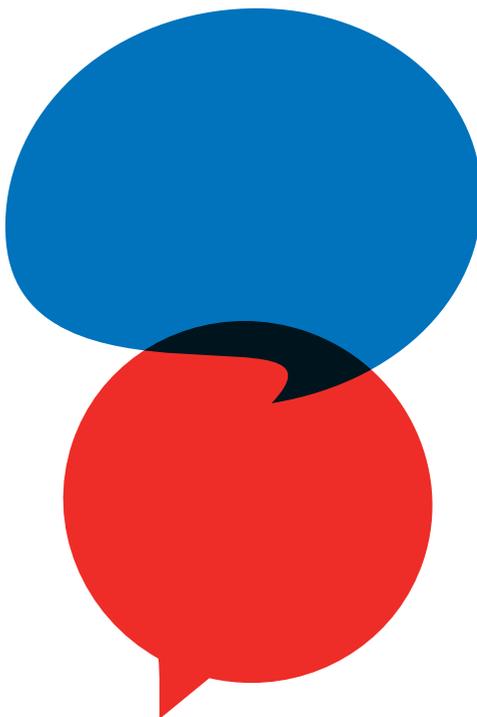
SCHULPSYCHOLOGISCHE BERATUNGSSTELLE

Cäcilienstraße 56
74072 Heilbronn

Consultations sur rendez-vous:
Téléphone: 07131 64-37762
E-mail: spbs@ssa-hn.kv.bwl.de

Bon à savoir

Les familles en difficulté financière peuvent bénéficier le cas échéant d'un soutien financier supplémentaire dans le cadre du paquet financier fédéral et de participation (BuT). Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre école.



MENTIONS LÉGALES

Arrondissement de Heilbronn

Landratsamt Heilbronn
Lerchenstraße 40
74072 Heilbronn

Amt für Migration und Integration
Téléphone: 07131 994-8470
E-mail: integration@landratsamt-heilbronn.de

WWW.LANDKREIS-HEILBRONN.DE

Ville de Heilbronn

Bildungsbüro
Marktplatz 11
74072 Heilbronn
Téléphone: 07131 56-2410
E-mail: bildungsbuero@heilbronn.de

Stabsstelle Partizipation und Integration
Lohtorstraße 27
74072 Heilbronn
Téléphone: 07131 56-4537
E-mail: integration@heilbronn.de

WWW.HEILBRONN.DE

Cette brochure a été actualisée en juin 2020.

Conception et mise en page: DIE NECKARPRINZEN
Société Kommunikation und Design GmbH, Heilbronn
